

Rappel de l'état des lieux - Points forts et Points faibles

Eco-construire, c'est chercher à minimiser les impacts du bâtiment sur l'environnement. La Référence HQE® est peu adaptée aux bâtiments d'élevage. ECOBEL est la première formalisation de démarche d'écoconstruction conçue pour l'élevage en France. La charte pour éco-construire des bâtiments d'élevage permet de fixer des exigences environnementales adaptées à l'élevage, d'évaluer le projet à chaque étape, de faciliter le choix des matériaux et de mettre en relation la qualité des productions avec la qualité des bâtiments.

Le projet initial avait été expertisé sur la base des diagnostics réalisés lors de l'état des lieux.

Une nouvelle analyse du projet, selon les 67 points de la charte ECOBEL, a été réalisée à l'issue de la phase « conception ».

Une dernière validation des différents points sera faite après la construction, à la mise en route des installations.

Les choix techniques et la Charte ECOBEL

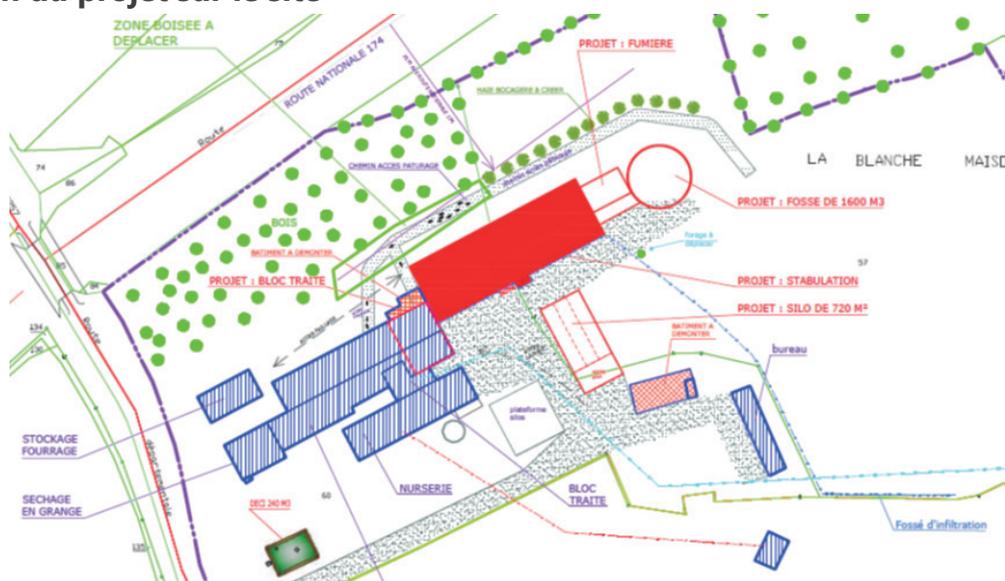
Chaque point a été regardé lors de la phase « projet » selon les 4 grands thèmes :

- L'insertion dans le site pour une conception/rénovations écologique des bâtiments d'élevage
- Les matériaux, les techniques constructives, les ressources et les nuisances de construction
- L'énergie, l'eau et les déchets d'activités : limiter les besoins, limiter les rejets polluants, favoriser les énergies renouvelables
- Le confort et la santé : préserver la santé du personnel et des animaux, améliorer le confort.

Points 1-1 – Relation du bâtiment sur le site

Le projet s'appuie sur les bâtiments existants. La salle de traite sera intégrée au bâtiment existant alors que la stabulation sera construite dans la continuité de la stabulation historique.

Implantation du projet sur le site



Points 1-2 – Circulation et déplacements

La circulation et les accès aux bâtiments ont été intégrés et analysés. Chaque déplacement et opération ont été analysés et validés, notamment lors de l'étape « maquette volumétrique ».

Simulation de la gestion des lots à la traite



Simulation de la distribution de l'ensilage



Points 1-3 – Eaux de pluie et de ruissellement

L'ensemble des eaux de pluie sera géré sur le site d'exploitation.

Points 1-4 – Impact sur le voisinage lors de l'utilisation du bâtiment

Le projet s'insère dans un ensemble de bâtiments existants, en retrait du voisinage.

Point 1-5 – Biodiversité sur le site

Le projet prévoit la plantation de haies bocagères à l'arrière de la stabulation (façade nord-ouest).

Point 1-6 – Ressources locales

Le mode de logement initialement prévue correspond à de la litière malaxée.

Points 2-1 – Économies de matériaux

La conception du projet prévoit peu de maçonnerie en façade et s'appuie sur la stabulation existante pour l'implantation de la nouvelle salle de traite et les locaux de soins.

Vue de la stabulation existante (pignon est)



Points 2-2 – Matériaux et techniques constructives

Le projet prévoit une charpente en bois et peu de maçonnerie. Il ne prévoit pas la mise en œuvre de matériaux à risque.

Points 2-3 – Déchets de chantier

La gestion des déchets est intégrée à la prestation des entreprises. Par ailleurs, la gestion des déblais est intégrée au chantier.

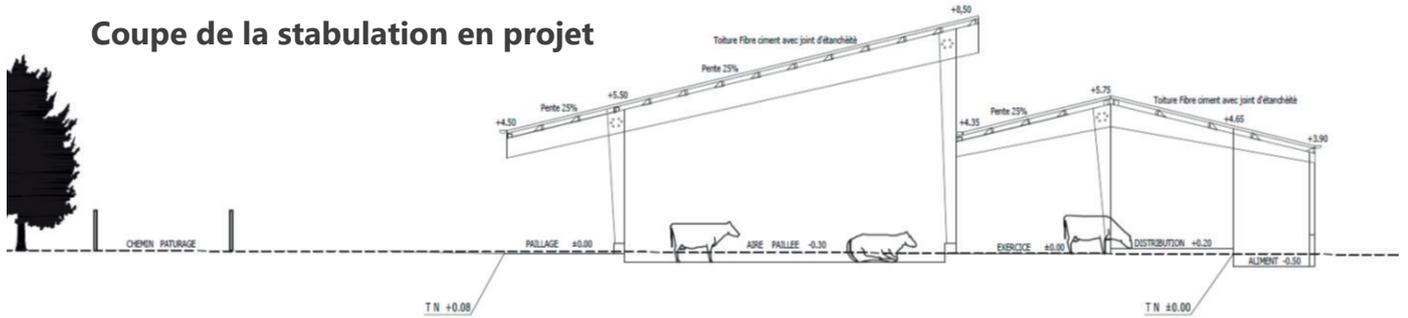
Point 2-5 – Organisation du chantier

Une coordination SPS a été mise en place pour la gestion du chantier.

Points 3-1 –Économies d'énergie

La ventilation naturelle du bâtiment a été analysée et optimisée, tout comme la luminosité du bâtiment.

Coupe de la stabulation en projet



Points 3-2 –Utilisation d'énergies renouvelables

Le projet prévoit la mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'avent du bâtiment pour l'autoconsommation de l'électricité sur l'exploitation.

Panneaux photovoltaïques



Points 3-3 –Consommations d'eaux

Le projet prévoit la mise en place de compteurs d'eau au niveau des abreuvoirs.

Points 3-4 –Déchets, effluents d'élevage et émissions de gaz

La gestion des déchets est organisée sur le site. La plateforme pour les animaux morts est placée à l'entrée du site.

Points 4-1 –Exigences bioclimatiques

La ventilation naturelle du bâtiment a été analysée et optimisée, tout comme la luminosité du bâtiment. Par ailleurs, l'éclairage sera réalisé de manière indirecte pour éviter les effets de rayonnement. L'ergonomie des postes de travail a également été étudiée avec les salariés, analysée et validée, notamment lors de l'état de la maquette numérique.

Simulation des ouvertures de barrières



Visite virtuelle de la salle de traite



Points 4-2 –Confort acoustique

La maîtrise du bruit au niveau des moteurs de la salle de traite a été intégrée.

Points 4-3 –Confort lumineux

L'éclairage sera réalisé de manière indirecte pour éviter les effets de rayonnement dans la stabulation. Au niveau de la salle de traite, est prévu :

- Des rampes à LEDs
- Un éclairage intégré au quai, en direction des mamelles.

Exemple d'éclairage intégré au quai de traite



Contacts

- Les conseillers Bâtiment – Chambre d'agriculture de Normandie
- Service Capteurs-Equipements-Bâtiments- Institut de l'Élevage

Action réalisée en partenariat par



Action financée par :